

Hamani Idé
Université de Franche Comté, ELLIADD-CCM
Equoy Hutin Séverine
Université de Franche Comté, ELLIADD-CCM

L'interactivité radiophonique par et pour les « sans voix » : les émissions « call in » des radios communautaires au Niger

Introduction

L'avènement de la démocratie en Afrique a ouvert la voie au multipartisme et au pluralisme médiatique (Tudesq, 1999 ; Lenoble-Bart & Tudesq, 2008) notamment avec l'apparition de radios associatives et de radios communautaires rurales. Au Niger, celles-ci jouent un rôle de premier plan en facilitant l'accès des populations à l'information, à la culture et au divertissement : elles participent à l'élargissement de l'espace démocratique, à la consolidation des acquis (Rosanvallon, 2008) et aux renforcements des liens sociaux (Damome, 2014). Les émissions participatives programmées sur ces stations (Deleu, 2006 ; Ngono, 2017) sollicitent les citoyens qui sont invités à exprimer leur opinion sur des sujets de société (éducation, santé, pratiques sociales...). Nous nous intéressons précisément à ces prises de parole et aux stratégies argumentatives (Amossy, 2012 [2000]) qui s'y déploient, en partant de l'hypothèse que les émissions radiophoniques interactives constituent des espaces de libération de la parole des anonymes dans les pays en voie de développement comme le Niger. Comment et en quoi les radios communautaires nigériennes constituent-elles des radios pour les « sans voix » c'est-à-dire pour des populations longtemps privées d'espace de parole médiatique ? Dans quelle mesure les émissions « call in » garantissent-elles un accès à la parole et une liberté d'expression et de débat aux populations ? Comment les auditeurs investissent-ils cet espace dans le contexte d'une dynamique démocratique ? A partir d'une analyse argumentative d'un corpus d'interactions radiophoniques récoltées sur le terrain en 2015, nous proposons de nous intéresser aux modalités de mise en scène publique de la parole de ces « acteurs faibles » (Payet, Giuliani, Laforgue, 2008) dans le discours radiophonique (Charaudeau, 1984), à la nature des paroles tenues et aux configurations que les dispositifs proposés induisent.

I. Les enjeux de la prise de parole médiatique des « acteurs faibles » en Afrique et au Niger

I.1. La reconnaissance des sans-voix et ses enjeux dans le contexte africain

Notre définition des « sans voix » s'inscrit dans le champ plus large d'un questionnement sur l'identité, la reconnaissance et la réhabilitation de la parole des « acteurs faibles » (Payet, Giuliani et Laforgue, 2008 : 9) c'est-à-dire des individus ou des groupes qui font l'objet d'une « disqualification ordinaire qui les prive d'un statut d'égal » (Ibid.). Il s'agit de valoriser l'autonomie de ses acteurs et « leur capacité [...] à suivre librement une règle d'action, [...] tout autant qu'à inventer [...] de nouvelles règles et normes d'action » (Ibid. : 13). La conquête d'un droit à la parole, à l'appropriation d'un espace de débat et d'argumentation recouvre des enjeux qui ne sont pas anodins en Afrique, sur les plans social, culturel, politique et symbolique (au sens fort du terme). Les enjeux relatifs à la conquête de la liberté d'expression croisés avec la prépondérance de la radio (Tudesq, 1999 : 15) qui s'explique à la fois par des facteurs sociaux (accessible à tous, alphabétisés ou non), économiques (coût modeste) et technologiques (équipement simple), nous paraissent particulièrement propices à

l'exploration des « processus par lesquels des acteurs faibles parviennent, à divers degrés, à se faire entendre » (Payet, Giuliani et Laforgue, 2008 : 13) et à faire reconnaître leurs points de vue, leurs attentes, leurs compétences et leurs réalités.

I.2 La place de la radio dans les sociétés africaines

La radio s'écoute et se transporte partout (Abba, 2009 : 69). Il n'est pas indispensable d'avoir poursuivi des études ni de disposer d'installations électriques pour pouvoir écouter la radio. En Afrique, « la radio fait le lien entre le rural et l'urbain, entre les populations alphabétisées et illettrées, francophones et locutrices des langues nationales (Capitant, 2008 : 209). Elle représente le média le plus adapté au mode de vie des populations africaines actuelles (Tudesq, 2002 ; Frère, 2015) et le plus accessible notamment pour les communautés rurales. Les animateurs des stations communautaires s'expriment dans les langues locales comprises par les auditeurs avec lesquels ils partagent des pratiques et des réalités sociales. La vocation des radios dites "communautaires" consiste précisément à accompagner le quotidien et à mettre au jour les préoccupations des populations en devenant ainsi passeur voire porte-parole.

L'introduction du téléphone mobile et de l'Internet en Afrique facilitent les pratiques et les usages de la radiophonie sur le continent (Damome, 2016), mais apportent aussi d'autres formes de relation entre la radio et son auditoire, favorisant l'interactivité. Comme l'a montré Abba, « la recherche de l'interactivité entre l'auditeur et sa radio est même ainsi devenue un critère dans le choix de sa station préférée » (Abba, 2009 : 80). Les auditeurs peuvent plus facilement se faire entendre sans se déplacer, en appelant ou en envoyant des SMS aux animateurs pour interagir (Lenoble-Bart, Chéneau-Loquay, 2010 : 102). A l'instar du traditionnel « arbre à palabre », la radio représente ainsi un nouvel espace public pour le débat citoyen (Rosanvallon, 2014).

I.3. Le développement de la radio des « sans voix » au Niger

Depuis 1962, le Niger était le premier pays africain à créer les conditions d'une interaction entre la radio et ses auditeurs avec la mise en place d'une « Association des radios clubs du Niger » (Tudesq, 2002 : 77) qui organise les auditeurs "en groupes d'écoute communautaire" (Damome, 2017: 125) avec l'objectif de leur permettre de s'exprimer, d'exposer leurs opinions et de participer aux actions de développement du pays. De nombreux clubs d'écoute se sont constitués, enregistrent et envoient leur débat aux responsables de la radio nationale qui les diffusent à l'antenne (Institut Panos, 1993 : 106). Les auditeurs deviennent ainsi co-producteurs d'émissions et porte-parole des autres usagers de la station. L'avènement du pluralisme politique et médiatique au Niger (1991) occasionne un regain de prise de parole des populations. L'ordonnance du 30 mars 1993 a établi la liberté de la communication audiovisuelle en autorisant la création de radios et de télévisions privées (Tudesq, 2002 : 23). Ainsi, de nombreuses stations communautaires ont été créées à partir de 1999 grâce à l'appui des organisations internationales et des associations locales sollicitées par des communautés qui aspirent à disposer d'un moyen de communication leur permettant de faire entendre leurs voix (Frère, 2015). Si la radio est un media populaire, support de transformation sociale et communautaire, il n'en reste pas moins que le débat sur l'impact de la culture participative et le pouvoir des citoyens à peser sur les décisions à portée nationale reste une question épineuse. Quel que soit l'impact réel de la participation aux médias de la part des "acteurs faibles", l'accès à la parole publique médiatisée devient plus équitable, malgré la pauvreté, le faible niveau d'alphabétisation, la fragilité voire de l'absence de réseau électrique dans les territoires (Capitant, 2008). Aussi, la radio en tant qu'objet ordinaire d'appropriation subjective, médiatrice, met en jeu l'identité sociale et le positionnement idéologique des auditeurs à travers différentes formes et degrés d'engagement et de "présence à la vie publique" (Glevarac, 2017: 74). En cela, elle constitue un milieu particulièrement propice à

l'observation de la participation civique et à l'inscription des auditeurs dans l'actualité de leur temps.

II. Cadre théorico-méthodologique de l'étude

II.1. Analyser la communication et le discours radiophoniques

Les travaux du GRER, Groupe de Recherche et d'Etudes sur la Radio, et le récent manuel d'analyse de la radio proposent de nombreuses voies de recherche pour comprendre la radio et ses spécificités en tant que médium, dans sa dimension technique, et media comme produit et organisation économique, social et symbolique (Antoine, 2016 : 21). Pour appréhender le discours radiophonique, le sens et les enjeux des émissions diffusées, il est nécessaire de combiner une approche globale tenant compte du contexte c'est-à-dire des acteurs impliqués (conditions de production, de diffusion comme de réception), du paysage médiatique, de l'offre de programmes, des valeurs d'usage du media (Glevarec, 2017) dans la société considérée et des composants typiques du matériau radiophonique (Deleu, 2013 ; Antoine, 2016 ; Bonnet in Derèze et Diana, 2015) d'une part et d'autre part une approche centrée sur les dispositifs, les genres et les discours circulants dans les émissions considérées dans leur singularité.

II.2. L'analyse argumentative : une conception étendue de l'argumentation

Les enjeux relatifs à la prise de parole médiatique dans les PVD et la nature participative des émissions appellent un cadre théorique global en analyse du discours et plus particulièrement en analyse de l'argumentation dans le discours (Amossy, 2012 [2000]). Ruth Amossy considère que « tout échange verbal tente de faire voir et penser le monde d'une certaine façon, même s'il ne se donne pas comme une entreprise de persuasion » (Amossy, 2015a : 2). L'argumentation est constitutive du discours (Amossy, 2015 : 61) et l'activité argumentative peut être analysée à travers une approche plurielle, à la fois langagière, communicationnelle, dialogique et interactionnelle, générique, stylistique et textuelle (Amossy, 2000 : 23-24) qui prend en compte tous les moyens inscrits dans une situation de communication. L'analyse intègre donc nécessairement « la question des dispositifs d'énonciation et des auditoires, des types d'arguments et de leur inscription en discours, de l'*ethos* ou image de soi de l'orateur dans le discours, de la relation entre le *logos* (la raison) et le *pathos* (le sentiment), de la doxa ou opinion publique dont se nourrissent les échanges verbaux, etc. » (2015b : 2). Afin d'éclairer les enjeux sociaux des discours, l'argumentation dans le discours se nourrit d'un regard empirique, au plus près des contextes, des processus d'influence et des dispositifs de communication. En l'occurrence, nous posons que l'activité argumentative des auditeurs participe de la construction d'un engagement et d'un mouvement d'émancipation citoyenne observable dans le discours.

II.3. Le corpus et ses biais

Notre enquête, réalisée entre juin et août 2015, s'est adressée aux auditeurs et aux professionnels des médias de quatre régions du Niger. Pendant notre séjour, nous avons été confrontés à de nombreuses difficultés. La plupart des radios communautaires sollicitées ne sont d'une part pas équipées de matériels numériques permettant d'enregistrer les programmes ce qui représente un frein considérable dans la constitution d'un corpus sonore. Aussi, le manque de coopération des professionnels ainsi que la méfiance de certains enquêtés sont autant de difficultés vécues sur le terrain. Sur le plan administratif, la corruption et le retard accusé pour obtenir une autorisation de recherche donnant accès aux responsables politiques et médiatiques sont importantes. Toutefois, grâce aux différents contacts établis avec des animateurs sur place, nous avons entamé un long travail de recueil de données sur les émissions des radios communautaires. En octobre 2017, nous avons réalisé une deuxième

enquête (par téléphone) auprès des radios communautaires de la région de Tillabéry et de Niamey. Nous avons ainsi obtenu plusieurs enregistrements de programmes interactifs diffusés en langue zarma et nous avons procédé à leur traduction en français. En conséquence, ce corpus ne peut en aucun cas prétendre à l'exhaustivité ou à la représentativité car le recueil est tributaire des envois de professionnels qui sont très ponctuels et lacunaires. Nous le considérons toutefois comme une précieuse fenêtre d'accès à des discours qu'il est très difficile d'approcher et dont la mise en visibilité recouvre des enjeux sociaux primordiaux.

III. Radio Jeunesse FM

III.1. Une radio communautaire

L'émission qui nous intéresse est diffusée sur *Radio Jeunesse FM* de Goudel une radio communautaire "à but non lucratif qui offre un service à la communauté qui l'a créée ou à laquelle elle s'adresse, tout en favorisant l'expression et la participation de celle-ci" (Deleu, 2006 : 69). Le cahier des charges des radios communautaires généralement centré sur l'éducation et le développement économique engage celles-ci à traiter de thématiques en relation avec les préoccupations locales des populations. Ces stations diffusent des programmes qui traitent de grandes problématiques sociétales (éducation, agriculture, droits de l'Homme, santé, protection de l'environnement) (Boulc'h, 2003) mais elles s'intéressent aussi à des problématiques plus locales comme les conflits entre éleveurs et agriculteurs. C'est le cas de *Radio Jeunesse FM* de Goudel (région de Niamey) qui a été lancée en 2000 par le PNUD et qui diffuse dans quatre langues : zarma, haoussa, fulfuldé et français. Les populations ciblées sont principalement les ruraux et les habitants des banlieues de Niamey et les jeunes des quartiers périphériques.

III.2. Place des émissions « call in » dans la grille de programmation hebdomadaire

Radio Jeunesse diffuse quotidiennement de 8h55 à 22h avec une interruption entre 13h et 17h55, soit 8 heures d'émission quotidienne. Sa programmation fluctue fréquemment, parfois d'un jour à l'autre, par exemple en raison des prestations provenant des ONG partenaires. La grille des programmes est conçue de sorte que les auditeurs puissent interagir à l'antenne ou venir au studio pour prendre la parole dans des émissions comme « Fakarey » ou « La voix des enfants ». *Radio Jeunesse* de Goudel diffuse 8h 40 minutes d'émissions « call in » par semaine.

RADIO COMMUNAUTAIRE DES JEUNES							
Goudel Jeunesse FM 99MHz							
La radio au service de la jeunesse, pour une jeunesse au service du développement							
TEL : +227 94-62-65-40 / 96-88-56-03 / 90-75-54-31							
GRILLE DE PROGRAMME PROVISOIRE							
MATINEE							
HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8H55-9H00	OUVERTURE	OUVERTURE	OUVERTURE	OUVERTURE	OUVERTURE	OUVERTURE	OUVERTURE
9H00-10H00	Radio réveil A.ISSAKA	Radio réveil A.ISSAKA	Radio réveil A.ISSAKA	Radio réveil A.ISSAKA	Radio réveil A.ISSAKA	Radio réveil A.ISSAKA	Radio réveil A.ISSAKA
10h00-10h30	Femme de développement en Zarma Barkatou Bana	La voix des paysans en peuhl / Oumarou	Hygiène et assainissement en Zarma Doulaye A.	Jeunesse et Sida / Aboubacar M.	Jeunesse et Sida en peuhl / Oumarou O.	Concert en français	DSSR/PF en français Aboubacar M
10h30-11h00	La découverte de partenaires Oumarou O.	Chronique Santé Aboubacar en haoussa	Culture de la paix en Zarma	NVD en Haoussa / Mariama M.	Le Reportage de la semaine / A.ISSAKA	Concert en français	TMBre
11h00-11h30	Concert en français peuhl	Chronique Santé Moctar en Zarma	Chronique Santé Moctar en Zarma	Musique Traditionnelle Animation	Emission islamique	Le village et son Historique /Aboubacar M.	Bonfney / Ali S.
11h30-12h00	Concert en français peuhl	Kilaw izé da baba fo izé Zainabou Adamou	Emission Religieuse	Wondé beeri da wondé Kaina. Zainabou Adamou	Emission islamique	Le village et son Historique /Aboubacar M	Débat en français /MTR ET M
12H00-13H00						HIP HOP	HIP HOP
SOIREE							
17H55-18H00	OUVERTURE	OUVERTURE	OUVERTURE	OUVERTURE	OUVERTURE	OUVERTURE	OUVERTURE
18H00-19H00	Plage des jeunes	Plage des jeunes	La voix des enfants Habib Carha Molo Ali Salé	Plage des jeunes	Plage des jeunes	Niger Rapo	Jeunesse entrepreneuriale Placide Beagae et Raga
19h00-20h00	SSR des jeunes Zarma /Aboubacar	Voix paysans en Zarma		Environnement Zarma/Barka Bana	DSSR/PF en français Aboubacar M.	Spécial Mali Hamani	Les coins des anciens / Caporal Idriss Hassane.
20h00-21h55	Zarma ciné kalla zarimeyzé Hama Issaka.	La participation Citoyenne	Radio Club Abdoul KaderM.	Musique Moderne Nigérienne /A.ISSAKA	Fakarey Zarma Moctar Doulaye.	Succès des années 80	
21h55-22h00	Fermeture	Fermeture	Fermeture	Fermeture	Fermeture	Fermeture	Fermeture

Le Directeur des Programmes

Figure 1 : Photographie de la grille de programme de Radio Jeunesse FM de Goudel (envoyée par le directeur de la station Aboubacar Mounkaila)

Les émissions “call in” que l’on peut également nommer “émissions de libre antenne” constituent des “moments radiophoniques” (Glevarec, 2003) offerts aux auditeurs qui assurent une “stricte équivalence” (Cardon, 1995, 145) entre les appelants : ceux-ci, dans leur passage à l’antenne, engageant à des degrés divers leur responsabilité et portent “dans le monde public les sentences que chacun est en droit d’élever au sujet de son ordre quotidien” (Ibid. : 146).

IV. Des acteurs faibles en quête d’écoute et de parole : faire entendre sa voix dans l’émission participative “Fakarey”

Nous nous intéressons aux émissions participatives diffusées sur les radio communautaires nigérienne et aux prises de parole des “sans voix” en les considérant comme des espaces de partage, d’expression et de participation mais également comme des espaces de connexion au temps présent et à la vie sociale : plus particulièrement ce sont les procédés discursifs “mobilisés par l’énonciateur pour servir sa visée” (Fauré et Smati, 2016 : 101) qui sont au centre de notre attention avec cet objectif de montrer que l’analyse de l’argumentation inscrite dans un dispositif radiophonique singulier permet de mettre au jour les modalités et les enjeux de la mise en onde de la parole des sans-voix.

IV. 1. Un dispositif radiophonique de type “forum”

“Fakarey” est une émission interactive de type “forum” (Deleu 2006), diffusée en direct. Elle est animée en langue zarma par Moctar Doullaye (parfois accompagné d’un co-animateur) qui propose aux auditeurs d’appeler pour échanger sur des sujets d’actualité ou pour partager ses problèmes et recevoir des conseils. Elle recouvre donc une visée globale d’aide aux populations. L’émission a lieu chaque vendredi de 20h à 21h55 sur *Radio Jeunesse* de Goudel et propose des “passages radiophoniques” (Glevarec, 2003) successifs aux appelants. Il s’agit en l’occurrence du numéro de “Fakarey” du 6 janvier 2017 qui relaie la situation de dilemme dans lequel se trouve un citoyen nigérien particulièrement pauvre. Notons que les interventions des auditeurs sont souvent très courtes : cela peut certes s’expliquer par le coût d’appel parfois facturé à la seconde par les opérateurs téléphoniques, mais aussi par la recherche d’une dynamique à la fois quantitative et qualitative à l’initiative de l’animateur.

Dans ses travaux consacrés aux émissions “forum” diffusées sur plusieurs stations en France Inter, RTL et Europe1, Deleu (2006) s’interroge sur “ *l’existence d’une démocratie radiophonique où chaque citoyen serait autorisé à donner son opinion* ” (2006 : 63). En effet, l’auteur rappelle que “ *les émissions forum sont souvent accusées de s’inscrire dans une logique commerciale en instrumentalisant la parole des auditeurs (...) l’objectif est moins d’élargir le débat démocratique que de divertir un auditoire* ” (Ibid.). En l’occurrence, “Fakarey” est diffusée sur une radio associative où la logique commerciale est absente. De plus, dans le contexte africain, la dimension communautaire (Damome, 2017) est inhérente aux usages de la radio sur le continent : sa popularité, son rôle dans la mise en place de la démocratie, la dynamique participative qu’elle génère, l’existence et l’engagement de communautés radiophoniques (Damome, 2017), les missions assignées aux radios communautaires et la nature de leurs financements confèrent à ce média une dimension citoyenne de premier plan. Sans pour autant évacuer les débats sur l’utilité et la portée réelle de ces émissions “forum”, il convient de souligner que les radios communautaires constituent des acteurs du champ social et des espaces démocratiques au service des communautés.

Nous proposons d’éclairer les modalités par lesquelles les dispositifs radiophoniques interactifs rendent audibles les voix des “acteurs faibles” et symétriquement comment les auditeurs qui répondent aux sollicitations s’approprient cet espace de parole pour donner de

leur voix et contribuer au débat. Comment le flux radiophonique met-il en scène et restitue-t-il la présence et les capacités d'être et d'agir des sans-voix ? Quelles stratégies les acteurs (animateurs et auditeurs) adoptent-ils et en quoi ces stratégies donnent prise au processus d'élévation et de reconnaissance des voix ?

IV.2. Places et fonctions de l'animateur :

Comme le souligne Deleu, *“dans le dispositif radiophonique de type forum, la position de celui qui donne la parole est primordiale, car la parole est donnée en direct à un auditeur sélectionné par le standard téléphonique. L'enjeu est alors de savoir quel type de relation le dispositif instaure entre le représentant du média et l'auditeur et quel type de place il donne à ses auditeurs”* (2006 : 77). En l'occurrence, les radios communautaires ne disposent pas de ce filtre incarné par le standard téléphonique : ce qui prime c'est de garantir l'accès à la parole médiatique pour tout citoyen disposant d'un équipement minimal (téléphone) et de proposer un espace libre et ouvert où le partage d'expériences et d'opinions peut s'exercer sans frontière.

IV.2.1. Préorientation, orientation et réorientation du débat

Dans la phase introductive de l'émission, l'animateur instaure un cadre global d'assistance à un auditeur absent dont il expose la situation. Il préoriente le débat par le biais d'une séquence narrative qui mobilise plusieurs pistes argumentatives offertes aux auditeurs : la religion, la dimension économique et la famille (en l'occurrence le couple marié ayant des enfants).

(extrait 1)

La problématisation finale du récit, introduite par le connecteur « donc » met en balance (“ou bien”) la pérennité du couple (perdre sa femme ou abandonner son projet de se marier) et la dimension économique (être riche ou être pauvre). L'orientation du discours propose deux conclusions opposées : divorcer ou ne pas divorcer, générant ainsi deux “camps”. La conclusion “divorcer” entre en contradiction avec le Coran qui autorise la polygamie. Au regard du poids de l'islam dans la société nigérienne, il n'est donc pas évident pour un appelant de se prononcer contre la polygamie, et encore moins de parler de divorce pour des raisons matérielles.

Pendant la narration, l'animateur opère en effet un décrochage énonciatif en mobilisant la religion dans un énoncé à vocation généralisante dans lequel Dieu est présenté comme le principal responsable de la pauvreté (*“Dieu peut rendre la vie difficile à tout être humain tout comme il peut lui faire sa grâce. Il est arrivé un moment où Dieu a décidé de rendre la vie difficile à ce monsieur”*). Ainsi, il crée un “climat discursif” qui décharge le citoyen de la responsabilité de sa mauvaise situation économique (“ce n'est pas sa faute”) ce qui exclut une orientation du débat sur la situation du protagoniste et permet de privilégier la recherche commune d'une solution. De plus, l'énoncé peut déclencher un effet d'identification (“cela peut arriver à chacun si un jour Dieu le décide”) et concourir à un mouvement empathique de la part des auditeurs à l'égard du protagoniste.

L'animateur préoriente le débat mais il peut également dynamiser le débat en mobilisant des contre-arguments dans le cours de l'interaction. C'est le cas dans l'extrait 2 où l'animateur tente de mettre en difficulté la conclusion de l'appelant avec plus ou moins de succès :

(extrait 2)

L'animateur remobilise l'argument économique (“sache qu'une maison coûte très cher à Niamey”) avant de demander confirmation de son opinion à l'auditeur, mais sans parvenir à faire changer d'avis celui-ci. Globalement, l'animateur assure la représentation des deux

orientations argumentatives sous-jacentes. Dans d'autre cas, il peut tout simplement être amené à acquiescer (voir plus loin extrait 11)

IV.2.2. Recherche de connivence

Dans le cours de l'émission, l'animateur tente à plusieurs reprises de construire une connivence avec l'appelant, en montrant par exemple qu'il le reconnaît quand celui-ci est un habitué, quand il vient de la même région que lui ou encore en montrant qu'il partage son opinion. Dans l'extrait suivant, en dévoilant qu'il partage l'avis de celui-ci et en confortant sa position, l'animateur crée un espace de sécurité argumentative propice à la proximité et à la discussion détendue. Cette voie permet à l'auditeur de sortir du débat initial et de poursuivre dans une orientation nouvelle qui n'alimente pas le débat mais qui, par l'humour, met davantage en relief l'ambiance radiophonique et le lien de connivence entre l'animateur et l'appelant :

(extrait 3)

L'auditeur qui est témoin de ce lien pendant l'interaction avec l'appelant change de statut après l'interruption de l'échange, en devenant une instance adressée direct. Le dernier énoncé de cet extrait condense le lien entre l'animateur et l'appelant ("c'est mon frère") d'une part et entre l'animateur et les auditeurs via la séquence explicative partagée avec l'auditeur ("j'ai compris c'est un songhaï...") d'autre part. L'animateur instaure ainsi indirectement le lien entre l'appelant et les autres auditeurs, créant ainsi une communauté de connivence.

La mise en relief du lien entre l'animateur et l'auditeur-appelant peut d'ailleurs s'étendre à l'échelle de la station. Dans l'exemple qui suit, l'auditeur remercie l'ensemble du personnel :

(extrait 4)

Dans cette séquence qui s'organise autour de l'acte de remerciement, l'appelant se pose en porte-parole des auditeurs par le recours au pronom indéfini ("on") afin de transmettre un remerciement collectif à l'équipe de *Radio Jeunesse*. L'animateur saisit l'opportunité offerte par l'acte pour spécifier le lien de confiance que le personnel de la radio prête ("la confiance que vous nous faites") à son tour à l'auditoire.

IV.2.3. Reformulation ou éclaircissement des propos de l'appelant : faire advenir la parole

A plusieurs reprises, l'animateur est amené à reformuler les propos de l'appelant. Dans l'extrait suivant, il cherche à obtenir confirmation de la position de l'auditeur ("n'est-ce pas?") qui n'apparaît pas très claire :

(extrait 5)

L'animateur, à partir de la reformulation de l'appelant, propose sa propre opinion (ou pour le moins celle qu'il s'octroie à l'antenne) pour construire une hiérarchie des valeurs favorable à l'argument matériel ou économique, hiérarchie qui n'est pas partagée par l'appelant. En prenant cette position, il engage l'auditeur à affirmer plus nettement sa position. De plus, il montre qu'une autre orientation est possible. Ceci est d'autant important que les trois premiers intervenants se sont prononcés en faveur de la conclusion "garder la première femme" et qu'un espace public ouvert à l'expression des opinions doit constituer un lieu de connaissance et de reconnaissance des opinions autres.

IV.3. Logiques argumentatives des appelants comme formes d'engagement

Les discours des anonymes à la radio *Jeunesse FM* représentent une prise de pouvoir symbolique et un moyen de transmission des opinions, des expériences et des savoirs. Nous posons que le dynamisme citoyen des “sans voix” se construit en partie dans l'activité d'argumentation.

IV.3.1. Anonymat, identification, appropriation

Tout d'abord, dans le processus d'identification des appelants, on remarque que ceux-ci dévoilent avec plus ou moins de facilité leur identité : ainsi le premier participant se catégorise en “auditeur”. Il s'agit en l'occurrence d'une femme. Et l'animateur n'insiste pas pour connaître son identité :

(extrait 6)

Dans d'autre cas, l'appelant s'identifie soit via son prénom et la région ou le quartier (“Souleymane de Nagwaré”) dans lequel il réside, soit en recourant à un pseudonyme (“docteur Packo”, extrait 7), ou encore en utilisant une formule sous-déterminante (“un serviteur d'Allah”, extrait 8) :

(extrait 7)

(extrait 8)

Enfin, certains auditeurs opèrent une résistance à l'identification. C'est le cas dans l'extrait 9 dans lequel l'animateur finit par ne plus réitérer sa question /

(extrait 9)

Cette résistance à l'anonymat peut s'interpréter comme absence de prise en charge de propos non assumés publiquement notamment face aux éventuelles réactions des autres appelants. Mais il peut aussi s'interpréter comme un droit à conserver l'anonymat et à choisir le degré de son identification. L'appelant de cet extrait recourt à plusieurs reprises à la première personne (“je”, “moi”, “me”) pour s'identifier à la situation vécue par le protagoniste dont le nom est, lui aussi, tenu secret. L'argumentation permet ici un processus d'appropriation de la situation de l'autre. Le dispositif invite en effet à “se mettre à la place de”. Il y a ici une sorte de tension entre deux sens que l'on peut accorder au terme “identification : le sens premier de “donner son identité” et le sens psychologique “se projeter sur une situation vécue par un autre”.

IV.4. Le choix et la hiérarchisation des arguments comme compétences

Le dispositif radiophonique de Fakarey constitue une invitation à l'argumentation : il requiert la mobilisation de compétences argumentatives au premier rang desquelles on peut situer le choix des arguments :

qu'il s'agisse de l'appel à la raison (extrait 10), de la mise en avant de la “famille” (extrait 11), de la religion (extraits 12 et 13), de la négociation au sein du couple ou entre l'épouse et la prétendante (extrait 5), l'amour (extrait 9), la capacité à mobiliser un argument, à les mettre en mots et la reconnaissance de cette capacité par l'institution radiophonique constitue un levier pour se positionner et faire entendre sa voix.

(extrait 10)

Dans cet extrait 10, la modalité “devoir” est employée à deux reprises : elle témoigne d’un degré d’engagement de la part de l’appelant qui est déterminé à imposer son point de vue. La raison est placée au-dessus de l’usage de la force.

Dans l’extrait 11, l’appelant s’appuie sur le résultat de la consultation familiale pour justifier la conclusion :

(*extrait 11*)

Dans la société nigérienne, le mariage symbolise l’union des deux familles qui décident du mariage ou du divorce de leurs enfants. L’appelant s’appuie sur l’accord de la belle famille (en général la famille du garçon ne s’oppose pas) pour orienter son discours vers la conclusion “se remarier” et afficher une certaine fermeté en évoquant l’éventualité d’un divorce (“*donc si c’était moi, dès que la première femme commence à faire son malin je vais la libérer c’est tout*”).

La religion occupe une place particulière dans cette émission. Elle est mobilisée dans plusieurs interventions (extrait 9, 12, 13). Dans l’extrait 12, l’analogie avec le prophète est orientée vers la conclusion “se marier avec Hadjia” alors qu’elle sert dans un premier temps la conclusion inverse (“rester avec sa première femme”) dans l’extrait 13. Plus exactement, l’appelante semble s’engager en faveur de la pérennité du couple monogame tout en ménageant une autre voie, celle de la polygamie autorisée par le Coran :

(*extrait 12*)

Le motif analogique, la patience, est utilisé pour orienter le discours vers une soumission de l’épouse aux lois religieuses. Dans l’extrait 13, l’argument religieux est utilisé a priori pour une conclusion inverse (“rester avec sa première femme”) mais la ligne argumentative de l’appelante n’est pas si évidente et varie au terme de l’interaction :

(*extrait 13*)

L’argumentation repose sur une hiérarchisation des valeurs entre la famille (*la première femme là elle a des enfants avec lui n’est-ce pas ?*), l’“argent” et la religion : Hadjia est assimilée à l’argent et la première femme à Dieu. L’énallage (“il ne faut pas que l’argent le sépare de Dieu” et non “il ne faut pas que l’argent le sépare de sa femme”) permet de renforcer la portée de l’argumentation en la déplaçant sur le plan de la religion. Toutefois, le connecteur “mais” (“*Mais on ne lui empêche pas de se remarier car Dieu a prescrit jusqu’à quatre femmes pour un homme.*”) réoriente brusquement le discours vers une autre voie possible qui s’appuie sur le même argument religieux et cette fois sur l’autorisation de polygamie. L’argumentation par la religion revêt une portée toute particulière dans la mesure où elle est en mesure de fédérer une large part des auditeurs.

Enfin, dans cet extrait, l’appelante propose une argumentation par les conséquences : elle prédit une issue tragique aux deux protagonistes dans le cas d’un choix motivé par l’argent (“*ils finiront mal*”). Cette stratégie est également présente dans l’extrait 9 (“ce n’est pas de l’amour, c’est à cause de son argent qu’on se marie donc plus tard j’aurai des problèmes”). Elle témoigne d’une capacité de projection qui va au-delà de la simple adoption de la place de l’autre dans le temps présent.

Le dispositif radiophonique permet de faire entendre la pluralité des arguments et de faire succéder à l’antenne des hiérarchies de valeurs qui peuvent ne pas être partagées par les appelants et indirectement par les citoyens. Argumenter à la radio pour un “sans voix”

consiste notamment à montrer qu'on est doté de capacités de partage des situations, d'une force de participation, de proposition voire d'anticipation.

Conclusion

Nous avons proposé d'observer comment un dispositif radiophonique interactif peut créer les conditions d'émergence d'une parole, et plus particulièrement d'une parole argumentative, pour les populations des pays en voie de développement comme le Niger. Notre propos n'est pas d'entrer dans un débat qui viserait à tenter de statuer sur l'utilité/inutilité de ces dispositifs ni de mesurer la portée effective de la parole des "acteurs faibles" voire l'impact de celle-ci sur les décisions publiques (Damome, 2017). Certes " la présence d'une culture participative ne peut être confondue avec le pouvoir des citoyens à peser sur les décisions publiques" (Carpentier et Dahlgren, 2011: 8). Mais les initiatives de diffusion de ces émissions prennent une résonance particulière dans le contexte africain et l'élan démocratique qui donne de l'espoir aux peuples.

Les émissions "call in" comme Fakarey présentent plusieurs caractéristiques : d'une part, elles permettent à des citoyens de se rassembler autour de sujets qui relèvent de leur quotidien. L'appel à l'antenne pendant les émissions permet aux appelants de saluer des proches qui habitent parfois d'autres villages et aussi de tisser des liens amicaux entre appelants et avec les animateurs. Ainsi la radio représente à la fois un trait d'union entre les anonymes et "un lieu de passage" (Glevarec, 2003) et d'entretien du lien social pour les "sans voix" qui n'ont pas la possibilité de s'exprimer régulièrement dans l'espace public médiatique. La diffusion en direct de ces émissions permet à l'auditeur et à l'appelant de construire "une présence à la vie publique" via un usage récréatif, une connexion à la vie sociale" (Glevarec, 2017: 75) et une inscription dans le temps présent. En cela la radio joue son rôle d'acteur de socialisation (Glevarec 2003) et s'inscrit dans la dimension communautaire décrite notamment par Damome (2017).

D'autre part, ces émissions, en tant qu' "espace public ouvert à l'expression des opinions" (Glevarec, 2017: 71) et lieu de partage et de connaissance des opinions des autres, encouragent une activité sociale primordiale : l'argumentation et la défense de ses idées, quels que soient son sexe, son histoire, son milieu d'origine, sa situation sociale, sa catégorie professionnelle et ses valeurs. La liberté d'engagement et d'identification, les capacités à mobiliser un ou plusieurs arguments, à les hiérarchiser, à les prendre en charge voire à inventer des voies non prévues par le discours d'invitation de l'animateur deviennent des compétences qui servent l'estime de soi, l'engagement citoyen, les dynamiques sociales et l'élan démocratique. Au-delà d'assurer la gestion des prises de parole successives, l'animateur, on l'a vu, joue d'ailleurs un rôle de premier plan en instaurant une ambiance propice à la prise de parole et en remplissant une fonction de médiateur et de " souffleur " (Bornand, 2009) de parole et d'argumentation. La diffusion de ces émissions sur des radios communautaires qui proposent une relation de service et d'assistance aux populations articulées à l'envie des citoyens d'agir crée également les conditions favorables au développement d'initiatives discursives et de formes de participation et d'engagement dont l'activité argumentative constituent au quotidien une des manifestations. L'argumentation est action : si elle peut constituer un espace d'affrontement, elle est avant tout, en tant qu'elle est constitutive du discours, un espace de partage et de co-construction accessible aux sans-voix.

Bibliographie:

Abba Seidik (2009), *La presse au Niger: Etat des lieux et perspectives*, Paris, L'Harmattan.
Amossy Ruth (2015a), « Quelle vocation empirique pour l'argumentation dans le discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 15 | 2015, mis en ligne le 15

octobre 2015, consulté le 27 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/aad/2059> ; DOI : 10.4000/aad.2059

Amossy Ruth (2015b), “La place de l’influence et de la persuasion dans l’analyse du discours”, in *L’analyse de discours. Sa place dans les sciences du langage et de la communication* (Soulages dir.), Rennes, PUR, 55-62.

Amossy Ruth (2012 [2000]), *L’argumentation dans le discours*, Paris, Dunod.

Antoine Frédéric (sous la dir.) (2016), *Analyser la radio: méthodes et mises en pratique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

Bonnet Valérie (2015), “Analyser des productions radio”, in *Journalisme sportif. Méthodes d’analyse des productions médiatiques* (Derèze, Diana, Standaert) (sous la dir.), Bruxelles, De Boeck, 101-115.

Bornand Sandra (2009), « Une narration à deux voix », in *Cahiers de littérature orale* [En ligne], 65, 2009, mis en ligne le 01 mars 2013. URL : <http://journals.openedition.org/clo/1104>. Consulté le 04 avril 2018.

Boulc’h Stéphane, *Radios communautaires en Afrique de l’Ouest* (2003), URL : <http://www.changecommunications.org/docs/dib/dibfreHS5.pdf> consulté le 25 novembre 2017.

Capitant Sylvie (2008), « *La radio en Afrique de l’Ouest, un média carrefour sous-estimé ? L’exemple du Burkina Faso* », *Réseaux*, 2008/4 (n°150), pp. 189-217

Cardon Dominique (1995), “Comment se faire entendre ? La prise de parole des auditeurs de RTL”. In: *Politix*, vol. 8, n°31, Troisième trimestre 1995. Parler en public (2). Dispositifs contemporains, sous la direction de Dominique Cardon, Jean-Philippe Heurtin et Cyril Lemieux. pp. 145-186.

Carpentier, N. and Dahlgren, P. (eds) (2011). Interrogating audiences: Theoretical horizons of participation, special issue of *CM: Communication Management Quarterly*, Nr. 21. Available at: <http://www.cost-transforming-audiences.eu/system/files/pub/CM21-SE-Web.pdf>.

Charaudeau Patrick (1984), *Aspects du discours radiophonique*, Paris, Didier Erudition.

Damome Étienne (2017), *La radio en partage. Contribution à la compréhension des processus de construction communautaire autour des médias. Exemple des communautés radiophoniques en Afrique Subsaharienne*, Mémoire inédit pour l’Habilitation à Diriger les Recherches, Université de Bordeaux Montaigne, soutenue le 15 novembre 2017.

Damome Étienne (2016), « Vers le tout numérique dans les radios de proximité en Afrique de l’Ouest ? Synthèse d’étape et questions », *RadioMorphoses*, [En ligne], n°1 – 2016, mis en ligne le 18/11/2016, URL : <http://www.radiomorphoses.fr/index.php/2016/05/04/vers-le-tout-numerique-dans-les-radios-de-proximite-en-afrique-de-louest-synthese-detape-et-questions/>

Damome Étienne (2014), *Radios et religions en Afrique Subsaharienne, dynamisme, concurrence et action sociale*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, Pessac.

Deleu Christophe (2013), *Le documentaire radiophonique, Paris, L’Harmattan, INA éditions, Série Mémoires de radio.*

Deleu Christophe (2006), *Les anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de leur parole*, Bruxelles, De Boeck/INA, coll. Médias Recherches.

Fauré Laurent, Smati Nozha (2016), “Le discours”, in Antoine Frédéric (sous la dir.), *Analyser la radio: méthodes et mises en pratique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 101.

Frère Marie-Soleil (2015), *Médias d’Afrique, vingt-cinq années de pluralisme de l’information (1990-2015)*, Paris, Karthala.

Glevarec Hervé (2017), “*Ma radio*”: *attachement et engagement*, Bry-sur-Marne, INA Editions.

- Glevarec Hervé (2003), « Le moment radiophonique des adolescents. Rites de passage et nouveaux agents de socialisation », *Réseaux* 2003/3 (no 119), p. 27-61. DOI 10.3917/res.119.0027 <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2003-3-page-27.html>
- Institut Panos Paris (1993), *Le pluralisme radiophonique en Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan.
- Lenoble-Bart Annie, Chéneau-Loquay Annie (sous la dir.) (2010) : *Les médias africains à l'heure du numérique* (2010), Paris, L'Harmattan.
- Lenoble-Bart Annie, Tudesq André-Jean (2008), *Connaître les médias d'Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala.
- Ngono Simon (2017), « La médiatisation de la parole profane dans les émissions de débats radiophoniques au Cameroun : enjeux et logiques de la constitution d'un espace public », *RadioMorphoses*, [En ligne], n°2– 2017, mis en ligne le «22/10/2017», URL: <http://www.radiomorphoses.fr/index.php/2017/06/02/cameroun-radio/> consulté le 25 novembre 2017.
- Payet Jean-Paul., Giuliani Frédérique, Laforgue Denis (dir.) (2008), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social ».
- Rosanvallon Pierre (2014), *Le Parlement des invisibles*, Paris, Seuil.
- Rosanvallon Pierre (2008), *La Légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Seuil.
- Tudesq André-Jean (2002), *L'Afrique parle, l'Afrique écoute: les radios en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala.
- Tudesq André-Jean (1999), *Les Médias en Afrique*, Paris, Ellipses.